

PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2016-2017

27 MARS 2017

PROJET DE DÉCRET

PORTANT ASSENTIMENT AU PROTOCOLE, FAIT À LUXEMBOURG, LE 14 AVRIL 2014, ENTRE LA RÉPUBLIQUE DE POLOGNE ET LE ROYAUME DE BELGIQUE MODIFIANT LA CONVENTION ENTRE LA RÉPUBLIQUE DE POLOGNE ET LE ROYAUME DE BELGIQUE TENDANT À ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS ET À PRÉVENIR LA FRAUDE ET L'ÉVASION EN MATIÈRE D'IMPÔTS SUR LE REVENU ET SUR LA FORTUNE, FAITE À VARSOVIE, LE 20 AOÛT 2001⁽¹⁾

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DES QUESTIONS EUROPÉENNES, DES AFFAIRES GÉNÉRALES, DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES, DES PROFESSIONS DES SOINS DE SANTÉ ET DU RÈGLEMENT, DE L'INFORMATIQUE, DU CONTRÔLE DES COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES

PAR **MME VÉRONIQUE WAROUX.**

(1) Voir Doc. n°417 (2016-2017) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Exposé introductif de M. le Ministre-Président	3
2	Discussion et examen de l'article unique	3
3	Votes	3

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des Relations internationales et des Questions européennes, des Affaires générales, des Hôpitaux universitaires, des Professions des soins de santé et du Règlement, de l'Informatique, du Contrôle des communications des membres du Gouvernement et des Dépenses électorales a examiné, au cours de sa réunion du 27 mars 2017⁽²⁾ le projet de décret portant assentiment au Protocole, fait à Luxembourg, le 14 avril 2014, entre la République de Pologne et le Royaume de Belgique modifiant la Convention entre la République de Pologne et le Royaume de Belgique tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude et l'évasion en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, faite à Varsovie, le 20 août 2001 (Doc.417 (2016-2017) n°1).

1 Exposé introductif de M. le Ministre-Président

Voir Doc. 412 (2016-2017) n°2.

2 Discussion et examen de l'article unique

Voir Doc. 412 (2016-2017) n°2.

3 Votes

L'article unique et le projet de décret sont adoptés à l'unanimité.

A l'unanimité des membres présents, la commission a fait confiance au Président et à la Rapporteuse pour la rédaction du rapport.

La Rapporteuse,

Le Président,

V. WAROUX

J. BROTCHE

⁽²⁾ Ont participé aux travaux de la Commission :

M. Collignon, M. Fontaine, M. Luperto, M. Martin, Mme Targnion, Mme Bertieaux (en remplacement de M. Destexhe), M. Brotschi (Président), Mme Potigny, M. Van Goidsenhoven, M. Fassi-Fihri, Mme Waroux

Ont assisté aux travaux de la Commission :

M. De Bock, Mme Ryckmans, Mme Trachte : membres du Parlement

M. Demotte, Ministre-Président

Mme Duvinage, collaboratrice au cabinet de M. le ministre-président Demotte

Mme Gilman, collaboratrice du groupe PS

Mme Leprince, collaboratrice du groupe PS

Mme Lejeune de Schiervel, collaboratrice du groupe MR

M. Caillet, collaborateur du groupe cdH